



Importation et douane depuis la Chine

Par **kywa**, le **21/10/2018** à **17:41**

Bonjour,

Je suis auto entrepreneur et souhaite faire de la vente d'accessoire de mode importé depuis la Chine. Mes parents étant en chine, ils regroupent mes achats, et vont m'envoyer les colis pour limiter les frais de transport et vérifier la marchandise en amont.

Ma question concerne les douanes, comment déclarer les différents produits pour pouvoir régler la TVA et les frais de douanes sachant que les colis feront maximum 25 kg pour un coût max de 1.500 à 2.000 € et ainsi pouvoir les revendre en toute légalité. J'ai déjà un numéro EORI mais je bloque à ce stade. Pouvez-vous m'indiquer la marche à suivre ?

Je vous remercie par avance.

Par **Tisuisse**, le **22/10/2018** à **05:51**

Bonjour,

Votre CCI et votre centre des impôts devraient pouvoir vous aider à résoudre ce petit problème.

Par contre, j'attire votre attention sur le fait que, LA Chine est la championne des contrefaçons (surtout dans le domaine de la mode) et que, importer et revendre des articles contrefaits, risque de vous occasionner d'importants problèmes avec la justice.

Par **morobar**, le **22/10/2018** à **09:05**

Bonjour,

Avec les documents de transport, il faudra fournir un bordereau détaillé des marchandises, de leur poids et de leur valeur.

Faire attention aux marchandises d'import interdite, ou règlementées ou encore sujette à contingent.

Selon les conditions d'acheminement, il faudra vous adresser à un transitaire au point d'entrée sur le territoire, chargé de récupérer la marchandise et de la franciser (dédouanement).

Par **kywa**, le **22/10/2018** à **10:29**

Merci pour vos réponses, le cci et les impôts me renvoi vers des représentant en douane, mais aucun ne veut s'occuper de petit colis, ils ne traitent que des containers... du coup je ne sais pas vers qui me tourner.

en faisant le tour de blog, je suis tomber sur cette page :

<https://businessdynamite.xyz/dropshipping/comment-payer-tva-import-douane>

où il explique un peu la procédure, je regarde pour les Cerfa, mais impossible de trouver celui pour l'import d'accessoire depuis la chine (a ce lien :

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a11938-formulaires-operations-commerciales-echanges-commerciaux>)

vous auriez une idée?

ou des adresses de representant qui font les petits colis, et quel cout pour ce genre de chose? les transporteurs comme ups ou tnt le font mais ça me revient 2 fois plus cher que la marchandise !!

Par **morobar**, le **22/10/2018** à **17:34**

Bonjour,

Il faut être trapu pour organiser son propre transit à l'import.

Alors,

*soit vous demandez à vos parents expéditeurs de rechercher des groupeurs maritimes LCL

* soit vous vous adressez à un transitaire groupeur/dégroupeur comme celui-ci:

<https://www.sgcmaritime.com/groupeur-maritime/>

De toutes façons votre choix va être conditionné par le mode de transport, les transitaires sont différents selon que la marchandises voyage par avion ou en conteneur maritime.